



Club de Patinage  
Artistique  
de Mariville Inc.

# INFO-PATIN

**Septembre 2011**

**La saison est du 6 septembre  
2011 au 25 février 2012**

## *Saison 2011-2012*

**MINI GLACE**

**MARDI 18h05-18H50**

**SAMEDI 11H55-12H40**

**PATINAGE PLUS**

**MARDI 18H05-19H00**

**SAMEDI 11H55-12H55**

**STAR DE GROUPE**

**MARDI 18H50-19H55**

**SAMEDI 9H00-10h30**

**STAR PRIVÉ**

**MARDI 17H00-17H55**

**SAMEDI 10H30-11H45**

**N'oubliez pas de consulter régulièrement notre**

**site : [www.cpamarieville.com](http://www.cpamarieville.com)**

**Courriel [cpamarieville@hotmail.fr](mailto:cpamarieville@hotmail.fr)**

# Campagne de financement

Dans le but de financer une partie des coûts de plus en plus grandissants pour le fonctionnement du club, cette année nous avons opté pour une campagne de financement. Référez-vous à la feuille jointe à ce document pour la campagne de financement...

Les détails de ce tirage seront disponibles quelques semaines avant la période des fêtes. C'est à suivre !

Il y aura une campagne optionnelle reliée à l'inscription pour le spectacle qui viendra en janvier 2012.

## Règlements



Les règlements qui suivent sont ceux du Club de Patinage Artistique de Marieville. Tous les membres et entraîneurs sont tenus de les respecter. Le conseil d'administration (CA) se réserve le droit de les réviser à tout moment.

### **Responsabilité des parents**

Ce sont les parents qui ont la responsabilité d'informer leur enfant des règlements et d'aider le conseil d'administration à les faire respecter.



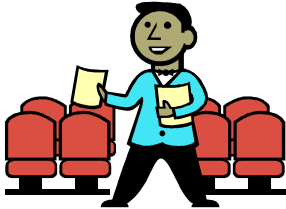
### **Responsable de programme**

À chaque début de saison, le conseil d'administration assigne une ou des responsables pour chaque programme (voir la dernière page).

- Le rôle de ces personnes est de voir au bon fonctionnement des cours et au respect des règlements.
- Ces personnes ont pleine autorité dans l'aréna et leurs directives doivent être respectées en tout temps.

## Spectateur

Les patineurs et les entraîneurs ne doivent pas se faire déranger par les amis et/ou les parents durant les périodes de cours.



Le CA pourrait restreindre l'accès aux estrades pour les spectateurs qui ne respecteront pas ces règlements ou qui dérangeront.

Pour le groupe de Mini-glace, nous sommes conscients à quel point il est difficile de voir les petits pleurer les premières fois qu'ils mettent les pieds sur la glace, mais l'adaptation sera plus facile si les visiteurs et les amis restent à une distance raisonnable. Il est donc préférable de ne pas s'asseoir dans les 5 premières rangées près de la baie vitrée.

## Programme de Mini-glace (3-5 ans)

Le patineur doit porter des vêtements chauds tels qu'un coton ouaté ou un col roulé. Des pantalons de sport sont fortement suggérés, en toile extensible ou en coton ouaté. Des mitaines chaudes sont recommandées

Le port du CASQUE patineuses, jusqu'à hockey homologué CSA



est obligatoire pour tous les patineurs et l'étape 5 inclusivement, portent un casque de pendant qu'ils se trouvent sur la glace.

## Programme Patinage Plus (écussons 1 à 7)

Les patineuses doivent porter **obligatoirement** la jupe de patin et les collants ou les leggings. Des pantalons de sport soit toile extensible ou en coton ouaté sont exigés pour les garçons. Aucun autre vêtement ne sera autorisé.

**Le port du CASQUE est obligatoire pour tous les patineurs jusqu'à l'étape 5 réussie**, sinon le parent devra signer une lettre déchargeant le club de ses responsabilités face à un éventuel accident pour son enfant.

**RÉFÉRENCE DES RÉGLES DE PATINAGE CANADA:**

**ENTRÉE EN VIGUEUR LE 1 JUILLET 2011**

**1.0 GÉNÉRALITÉS**

*Tous les clubs et écoles de patinage membres de Patinage Canada qui offrent un programme Patinage Plus doivent s'assurer que tous les participants à Patinage Plus et*

*Patinage Plus pour adultes, jusqu'à l'étape 5 inclusivement, portent un casque de hockey homologué CSA pendant qu'ils se trouvent sur la glace.  
Les clubs et écoles de patinage doivent s'assurer de l'application de cette politique durant toutes les activités de patinage, dont les compétitions, les journées de carnaval ou toute autre activité spéciale sur la glace pendant la saison pour les patineurs de ces niveaux.*

Les gants sont obligatoires. Les jeans et les ensembles de neiges sont aussi défendus ; ils limitent les mouvements et peuvent occasionner des blessures. Les cheveux doivent toujours être attachés.

*Il est interdit de courir et/ou de se tirer autant sur la glace que dans le reste de l'aréna. Il est interdit de mâcher de la gomme et aucune nourriture ou breuvage ne sera tolérée près de la patinoire*

## **Programme Star, privé et/ou cours de groupe**

Les patineuses doivent porter **obligatoirement** la jupe de patin et les collants ou les leggings. Des pantalons de sport soit toile extensible ou en coton ouaté sont exigés pour les garçons. Aucun autre vêtement ne sera autorisé.

Aucun jeans n'est accepté. Les cheveux doivent être **attachés en tout temps**.

Le port de petits gants ou mitaines est obligatoire.

Il est interdit de courir et/ou de se tirer autant sur la glace qu'ailleurs dans l'aréna.

Il est interdit de s'asseoir sur le bord de la bande.

Il est interdit de mâcher de la gomme.

Aucune nourriture ou breuvage ne sera toléré sur la patinoire, ceux-ci doivent rester sur le banc. Les contenants de verre sont défendus près de la patinoire.

Pour les patineurs du star privé : Il y a des heures disponibles de 15h à 17h du mardi au vendredi, de septembre à avril. Un formulaire est disponible sur le site internet, [www.cpamarieville.com](http://www.cpamarieville.com) , pour les coûts et informations supplémentaires .

# Conseils

## **Patinage Plus / Équipement de sécurité**

La majorité des magasins à rayons et de boutiques de sport vendent de l'équipement dont le prix et la qualité varient. Avant d'acheter des patins, vérifiez les points suivants :

- ✓ Que c'est la bonne pointure
- ✓ Que les chevilles soient soutenues fermement
- ✓ Que les bottines soient en cuir de bonne qualité
- ✓ Que les lames soient fixées correctement



Évitez d'acheter une pointure plus grande sous prétexte que les pieds de votre enfant vont continuer de grandir. Évitez d'acheter des patins en plastique moulé ; les bottines en cuir ou en vinyle sont de mise et assurez-vous que celles-ci n'aient pas de plis. Les lames doivent être vissées plutôt que rivetées, afin de pouvoir modifier le montage de lame au besoin.

Les pieds de votre enfant ne devraient pas tomber d'un côté lorsque ses patins sont bien attachés. La languette doit être suffisamment large pour couvrir l'avant de la cheville et rester en place. En marchant avec ses patins en dehors de la glace votre enfant devrait se sentir à l'aise.

## **Affûtage des lames**

Affûtez les patins dès leur achat et à toutes les 20-30 heures de patinage, de préférence dans une boutique spécialisée en affûtage de patin artistique, même si le vendeur vous dit qu'ils sont déjà aiguisés. Ne pas faire enlever les pointes; faisant partie intégrante de la conception des patins artistiques, elles ont de multiples fonctions dont l'équilibre!

## Mini-Glace

La première journée est difficile tant pour les enfants que pour les parents. Les apprentis patineurs se retrouvent sur un terrain un peu glissant sur lequel ils n'ont aucun contrôle.

Pour un parent, il est difficile de voir son enfant pleurer et cela est normal. On aimerait le cajoler, l'aider à se relever ou tout simplement le débarquer. Par contre, si vous désirez que votre enfant apprenne, il doit voler de ses propres ailes. Les chutes et les pleurs font partis de l'apprentissage. L'entraîneur professionnel ainsi que les assistants de programme sont formés pour ce genre de situation. SVP, laissez ces personnes faire leur travail et votre enfant s'adapter. En quelques semaines, vous verrez une différence. Par la suite, vos craintes se transformeront en fierté!



## Les jeux

Vous remarquerez que nous utilisons des jeux pour que les enfants apprennent à patiner. En voici les principales raisons :

- ✓ Les enfants en bas âge aiment jouer
- ✓ Divertir afin de faire oublier à l'enfant les risques de chutes
- ✓ L'introduction au groupe est plus facile
- ✓ L'atteinte d'un jouet ou d'un objet stimulera l'enfant à patiner

**Vous remarquerez aussi que nous n'utilisons pas de chaises pour l'apprentissage du patin**, car nous croyons que la meilleure façon d'apprendre à se tenir en équilibre sur ses patins c'est de l'expérimenter. Si vous donnez une chaise à un enfant et qu'il s'appuie sur la chaise, il est donc incliné par en avant. Lorsque vous lui enlèverez la chaise, il aura un autre apprentissage à faire et devra apprendre à se tenir plus au centre de sa lame. Alors, au lieu d'y avoir deux adaptations, il y en a seulement une.

## Sécurité

Les portes des bandes doivent toujours rester fermées et nous ne tolérons aucun parent sur le bord de la bande , car les enfants sont plus difficiles à garder en groupe quand «Maman ou Papa» est proche. **Il est important d'informer les entraîneurs, les administrateurs du club de toute condition médicale particulière de votre enfant (dans ce cas, un parent doit toujours rester dans les estrades)**

- Il est important de se relever rapidement après une chute
- Il est important de regarder dans la direction du déplacement en patinant de reculons
- Il est important de ne pas pousser, ni poursuivre les autres et éviter les collisions entre patineurs et contre la bande.
- Pas de gomme, ni bonbons sur la glace

# Critères du spectacle

## **1. Critères pour être éligibles à participer au spectacle (à l'exception du numéro des médaillés, lauréats et boursiers)**

- 1.1 Être membre du CPA Marieville
- 1.2 Être inscrit au moins une fois par semaine (au CPA ou au CPM )
- 1.3 Participer aux activités du club
- 1.4 Pour les patineurs réguliers du programme Patinage Plus, du programme Star privé ou de groupe, un minimum de 80% de présence durant la saison sera exigé (les absences pour participation à des compétitions ne seront pas comptées).
- 1.5 Pour tous les patineurs et pour le bon fonctionnement d'un numéro, un minimum de présence est requis. Si un patineur s'absente plus de deux fois pour le même numéro, l'entraîneur responsable de ce numéro ou l'entraîneur responsable du spectacle ou le responsable de la revue sur glace, pourra retirer le patineur du numéro.
- 1.5 Une inscription sera faite avec un prix fixe (à déterminer) et une feuille de règlements à signer.
- 1.6 Numéro des assistants de programme: être âgé de 12 ans et enseigner au moins 80% du temps demandé par l'entraîneur responsable durant la saison complète soit de septembre jusqu'à la revue sur glace. Les «aides» auront droit à une intégration dans ce numéro et/ou le comité spectacle se réserve le droit d'inclure les aides assistants de programmes dans ce numéro.

## **2. Critères de formation des groupes pour le spectacle**

Pour les patineurs du programme Patinage Plus, les groupes seront formés selon le dernier écusson réussi avant le 31 décembre de chaque année :

2.1 Selon le nombre de patineurs inscrits 2 ou 3 groupes seront formés.

### Pour les patineurs du programme Star de groupe

2.2 Deux groupes seront formés. Le premier sera composé de tout les patineurs qui pratiquent les étapes au programme Star. Le deuxième sera formé de tout les patineurs ayant compétitionnés au niveau débutant et plus et/ou ayant passé au moins un test.

### Pour les patineurs du programme Star privé et autres (home-club, compétitif) (Groupe Sénior)

2.3 Un seul groupe sera formé sauf si un nombre élevé de patineurs permet la formation de plusieurs groupes. Dans ce cas, la formation des groupes sera laissée à la convenance de l'entraîneur responsable ou du responsable de la revue sur glace.

### Pour les patineurs du groupe adulte

2.4 Un numéro sera effectué s'il y a un minimum de 6 adultes inscrits au spectacle. S'ils ne sont pas 6, la décision sera laissée à l'entraîneur responsable ou du responsable de la revue sur glace.

### Pour les patineurs du patinage synchronisé

2.5 Un numéro sera effectué par chaque équipe de Patinage Synchronisé.

### Le numéro OR

2.6 Un numéro de groupe sera exécuté par les patineurs qui auront un test OR en style libre, en danse, en habileté ou interprétation (interprétation : une seule fois à vie) S'il y a qu'un seul patineur éligible, il effectuera un solo et ne sera pas éligible pour les autres solos. Cependant, advenant que le patineur obtient un Triple Or et il est le seul à exécuter le numéro Or, il aura à ce moment là, un seul solo. Par contre, si l'exécution de ce numéro s'effectue à 2 patineurs et plus, ils seront éligibles aux autres solos.

**Le comité se réserve le droit de former les groupes à sa convenance et ce, dans l'intérêt des patineurs ou du bon fonctionnement du spectacle.**

**3. Critères de sélection pour le numéro des médaillés, lauréats et boursiers**

- 3.1 Représenter le CPA Marieville lors des compétitions.
- 3.2 N'est pas tenu de se conformer aux points 1.2 à 1.4 et 1.6 des critères ci-dessus.
- 3.3 Tous les niveaux (Patinage Plus, Programme Star et compétitif) sont éligibles à l'exception du Patinage synchronisé
- 3.4 Avoir remporté au moins une médaille entre le 1<sup>er</sup> mars et la fin février de la saison en cours soit en simple ou en couple OU avoir remporté un lauréat ou une bourse régionale entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année en cours.

**4. Critères pour être éligibles à participer à la sélection des solos et des solos intégrés**

- 4.1 Est éligible tout patineur ayant au moins un préliminaire en style libre et un junior bronze en habileté ou danse (à l'exception du critère 5.11 et 5.12).
- 4.2 Les patineurs qui passent au programme Star privé ou de groupe entre les mois de septembre et décembre de l'année en cours ne sont pas éligibles à l'obtention d'un solo (après l'inscription initiale en début de saison).
- 4.3 Même si un patineur est éligible selon plusieurs critères, il aura droit qu'à un seul solo.
- 4.4 Au total, 6 solos et 3 solos intégrés.
- 4.5 Après l'obtention de 2 solos consécutifs dans une même catégorie, le patineur devra changer de catégorie afin d'obtenir un nouveau solo. Cependant, son test de style libre devra être suivi d'une compétition dans cette catégorie, donc 1 compétition devra être faite dans la nouvelle catégorie et ce, avant le 31 décembre de l'année en cours (à l'exception d'un patineur de la catégorie Or).
- 4.6 La durée des solos est déterminée selon la catégorie, dans laquelle le patineur a compétitionné au 31 décembre de l'année en cours, mais ne doit pas excéder 2.30 minutes.

- 4.7 La période de qualification pour les résultats obtenus en test et en compétition est du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours.
- 4.8 Tous les tests seront pris en considération pour le calcul des points à l'exception des tests d'interprétation. Ces derniers sont calculés qu'une seule fois à vie du patineur.
- 4.9 Ci-dessous la liste des compétitions qui seront retenues pour le calcul des points (2 compétitions et 1 au choix). **En ce qui concerne les compétitions : les résultats obtenus en interprétation et en showcase ne seront pas comptabilisés.**

Cette dernière doit se situer entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année en cours. Les compétitions sélectionnées par le club sont:

<b>Débutant et moins</b>	<b>Pré-Préliminaire à Junior Argent</b>	<b>Senior Argent, Or et Patineur de compétition</b>
*Invitation Marieville	*Invitation Rive-Sud février 2011 ou décembre 2011	*Finale Régionale des Patineurs STAR (classement final) ou *Finale Régionale des Jeux du Québec (classement final)
*Jeunes Étoiles	*Invitation Marieville	*Invitation Marieville
Au choix	Au choix	Au choix

**Les points de test seront ajoutés selon les critères de l'Arpars.**

\* Certaines exceptions peuvent être acceptées (voir les membres du comité).

## **5. Critères de sélection pour les 6 solos et les 3 solos intégrés**

Pour les critères 5.1 à 5.6, seuls les patineurs (ses) qui ont représenté le CPA Marieville du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours sont admissibles.

- 5.1 Solo pour tout participant aux Championnats Nationaux Junior, Canadien STAR ou au Championnat Canadien, en simple, en danse ou en couple.
- 5.2 Solo pour tout participant au Défi de l'Est du Canada, en simple, en danse ou en couple.
- 5.3 Solo pour tout médaillé au Championnat Québécois d'été ou à Georges-Éthier.
- 5.4 Un solo sera attribué aux patineurs Juvénile et plus (ayant passé le test) et qui compétitionne aux compétitions Provinciaux incluant le Championnat de section.
- 5.5 Solo pour tout patineur qui se qualifie et participe à la finale aux Provinciaux STAR (doit être dans une catégorie à élimination aux

- championnats Régionaux au préalable, donc une catégorie qui passe directement aux Championnats Provinciaux ne serait pas pris en considération).
- 5.6 Solo pour avoir acquis un Triple Or.
  - 5.7 Si les 6 solos ne sont pas attribués suite aux critères 5.1 à 5.6, **les solos restants seront sélectionnés selon le plus haut pointage de tests et de compétitions**, parmi les catégories junior bronze à or en style libre.
  - 5.8 Si les 6 solos ne sont pas attribués suite au critère 5.7, les solos restants seront sélectionnés selon le plus haut pointage de tests et de compétitions de la catégorie préliminaire en style libre.
  - 5.9 Si les 6 solos ne sont pas attribués suite au critère 5.8, les solos restants seront sélectionnés selon le plus haut pointage de tests et de compétitions pré-préliminaire ou moins en style libre.
  - 5.10 Un solo intégré de 90 secondes, sera sélectionné selon le plus haut pointage de tests et de compétitions parmi les catégories préliminaire ou moins en style libre.
  - 5.11 Un solo intégré de 45 secondes sera exécuté par le patineur BMO de l'année dans le numéro de groupe des mini-glaces.
  - 5.12 Un solo intégré de 60 secondes sera exécuté par le patineur lauréat Star de groupe de l'année dans un des numéros de groupe du patinage plus.

## **IMPORTANT**

Pour que chaque patineur :

- Soit classé dans le bon groupe pour les numéros du spectacle;
- Puisse être éligible à participer au numéro des médaillés et lauréats;
- Puisse être en nomination pour un solo, un solo intégré ou le test OR;
- Puisse être en nomination pour recevoir un lauréat;
- Puisse être éligible à recevoir une bourse;

**Nous avons besoin :**

- **D'une copie de la feuille des résultats pour chacune des compétitions auxquelles il a participées et ce, peu importe le résultat**
- **D'une copie de la feuille de test pour chacun des tests réussis à l'extérieur du club**

**\*\*Ces copies doivent nous parvenir le plus tôt possible après l'événement ou au plus tard le 18 décembre de l'année en cours\*\***

**\*\*Sans ces documents nous ne pouvons comptabiliser vos points.\*\***

## GRILLES DE POINTAGE

Les points seront comptabilisés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours. Il y aura dorénavant deux grilles utilisées pour comptabiliser les points de compétitions.

### Pointage pour les 3 compétitions

Grille utilisée lors des compétitions ayant **5 patineurs et plus** dans la catégorie (0,5 points de participation seront attribués pour 3 compétitions)

Style libre / théâtral	Pré-Préliminaire et moins	Préliminaire Et *Intermédiaire *(Jusqu'au 01 juillet 2011)	Junior Bronze	Senior Bronze	Junior Argent	Senior Argent	Or
<b>Les interprétations ne sont plus admissibles pour les points amassés en compétition.</b>							
Compétition	N/A	Sans Limite	Pré-Juvenile	Juvenile	Pré-novice	Novice	Junior
1ere	4,0	5,0	6,0	7,0	8,0	10,0	11,0
2e	3,0	4,0	5,0	6,0	7,0	9,0	10,0
3 <sup>e</sup>	2,0	3,0	4,0	5,0	6,0	8,0	9,0
4 <sup>e</sup>	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0	7,0	8,0

**Attention : voyez les modifications de patinage Canada en date du 01 juin 2011 : Si un patineur réussit un test novice de style libre le 30 juin 2011 (ou avant cette date), on lui accordera l'équivalence du test senior argent de style libre.**

**Si un patineur réussit un test novice de style libre le 1<sup>er</sup> juillet 2011 (ou après cette date), on lui accordera l'équivalence du test or de style libre.**

### Pointage pour les 3 compétitions

Grille utilisée lors des compétitions ayant **4 patineurs et moins** dans la catégorie (0,5 points de participation seront attribués pour 3 compétitions)

Style libre / théâtral	Pré-Préliminaire et moins	Préliminaire Et *Intermédiaire *(Jusqu'au 01 juillet 2011)	Junior Bronze	Senior Bronze	Junior Argent	Senior Argent	Or
<b>Les interprétations ne sont plus admissibles pour les points amassés en compétition.</b>							
Compétition	N/A	Sans Limite	Pré-Juvenile	Juvenile	Pré-novice	Novice	Junior
1ere	2,0	2,5	3,0	3,5	4,0	5,0	5,5
2e	1,5	2,0	2,5	3,0	3,5	4,5	5,0
3 <sup>e</sup>	1,0	1,5	2,0	2,5	3,0	4,0	4,5
4 <sup>e</sup>	0,5	1,0	1,5	2,0	2,5	3,5	4,0

**Attention : voyez les modifications de patinage Canada en date du 01 juin 2011 : Si un patineur réussit un test novice de style libre le 30 juin 2011 (ou avant cette date), on lui accordera l'équivalence du test senior argent de style libre.**

**Si un patineur réussit un test novice de style libre le 1<sup>er</sup> juillet 2011 (ou après cette date), on lui accordera l'équivalence du test or de style libre.**

## **AVIS À TOUS LES PARENTS**

Le comité ainsi que tous les patineurs et les patineuses ont besoin de vous! Si vous désirez vous impliquer davantage dans l'organisation du patinage, le conseil d'administration est toujours à la recherche de bénévoles, tant sur le comité que lors des activités organisées (compétition, spectacle). Merci aux noms de vos enfants !

## **DATES À RETENIR**

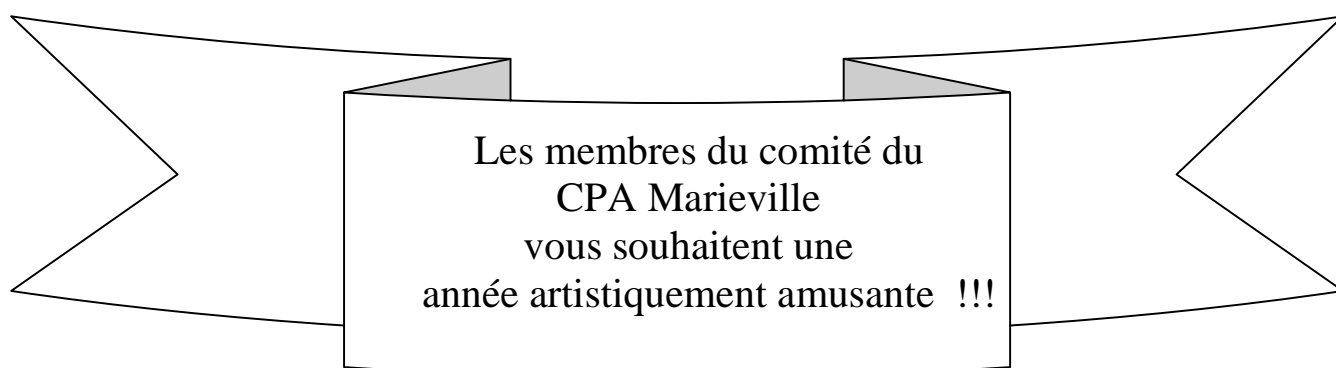
**Journées thématiques :** (les enfants sont invités à s'habiller aux couleurs des thèmes ci-bas, les maquillages sont aussi permis. Des surprises seront offertes aux enfants lors de ces journées.

- Mardi 20 et Samedi 24 septembre : Les pommes (couleur de l'automne)
- Mardi 25 et Samedi 29 octobre ; Halloween (déguisement sécuritaire – évitez les masques et les robes qui traînent sur la glace)
- Samedi 17 décembre : Noël
- Mardi 14 et Samedi 18 février : St-Valentin (rouge et blanc)

**Évaluation des patineurs :** voici les journées prévues d'évaluation (les évaluations pourraient se tenir sur deux semaines s'il y a beaucoup de patineurs). Les patineurs des Mini-glace pourraient, à la réussite de l'écusson, être invités à transférer au Patinage Plus (coût à prévoir) pour une meilleure évolution. L'entraîneur le proposera si tel est le cas.

<b>Journées d'évaluation Patinage Plus (écussons 1 à 7)</b>	<b>Journées d'évaluation Mini glace</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les 6 et 10 septembre (nouveaux)</li> <li>➤ Les 13 et 17 septembre (autres patineurs)</li> <li>➤ Les 18 et 22 octobre</li> <li>➤ Les 15 et 19 novembre</li> <li>➤ Les 10 et 13 décembre</li> <li>➤ Les 24 et 28 janvier</li> <li>➤ Les 18 et 21 février</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 22 octobre</li> <li>➤ 13 décembre</li> <li>➤ 21 février</li> </ul>

Journée de tests de club :  
6 décembre 2011  
28 février 2011



# COMITÉ 2011-2012

NOM	TÉLÉPHONE	COURRIEL
Louise Biage <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présidente</li> <li>• Tests</li> <li>• Revue sur glace (spectacle)</li> <li>• Lauréats (avec un sous comité)</li> </ul>	450-658-0533	louiseb@vl.videotron.ca
Yves Bégnoche <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vice-président</li> <li>• Campagne de financement</li> <li>• Vente vêtements du club</li> </ul>	450-358-0035	josee.yves@videotron.ca
Diane Fortin <ul style="list-style-type: none"> <li>• trésorière</li> <li>• Responsable des inscriptions</li> <li>• Responsable des compétitions</li> </ul>	450-293-6003	diane.fortin03@hotmail.com
Martine Bélair <ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétaire</li> <li>• Responsable des inscriptions</li> <li>• Responsable de l'info patin</li> <li>• Invitation Marieville</li> <li>• Revue sur glace (spectacle)</li> </ul>	450-460-0199	belair.martine@videotron.ca
Sarah Bresinger <ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable du dépistage</li> </ul>	450-708-1122	sbresinger@yahoo.ca
Karine Moreau <ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable du patinage plus, mini</li> <li>• Responsable des événements spéciaux</li> <li>• Responsable des relations publiques</li> </ul>	450-460-0536	Non-disponible
Isabelle Savary <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déléguée à la région</li> </ul>	450-460-2042	isabelle.savary@hotmail.com
Marie-Michèle Savaria <ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentante des entraîneurs</li> </ul>	514-882-4447	mimi.coach@hotmail.com